© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Intoxication avec du faux shit

Par Mat12345 Postée le 09/11/2024 10:25

> Bonjour, j'ai fumé hier un joint de ce qui s'est avéré être du faux shit : pas de cannabis (aucun effet) mais seulement de la coupe. Il avait l'apparence d'un shit classique de type mou et qui s'effrite tout seul en flocon, comme le bon. Sauf que ça a provoqué un mal de tête immédiat. Le problème c'est que ce matin le mal de tête est toujours là et toujours aussi intense. Je précise que j'ai un peu plus de quarante ans, et fume épisodiquement, mais régulièrement du cannabis. Je suis donc plusieurs fois tombé sur du très mauvais shit mais sans dégâts jusqu'ici, ou mal de tête seulement passager. Là ça dure et ça semble bien installé, je suis vraiment inquiet... Qu'en pensez-vous, dois-je me rendre aux urgences ? Est-ce que ça va passer ou ça peut rester très longtemps ? Quelle gravité ? Avez-vous des retours d'expériences de ce type de cas liés à de très mauvais produits de coupe? Un grand merci par avance...

Mise en ligne le 14/11/2024

Bonjour,

Nous vous présentons nos excuses pour le délai de réponse. Nous espérons que ces maux de tête envahissants ont disparu ; le cas échéant que vous avez pu consulter un professionnel de santé.

Il est important de savoir que sur des questions qui appellent une réponse rapide, il est possible de nous joindre de façon anonyme et gratuite au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat via notre site de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

Il arrive effectivement que certains produits de coupage soient identifiés dans le cannabis vendu sous forme de résine. Par ailleurs, des cannabinoïdes de synthèses peuvent être vaporisés sur un produit imitant le cannabis ou sur un mélange de plantes. La fiche « Cannabis de synthèse » ci-dessous vous apportera des informations sur ce produit.

Si vous êtes encore en possession du produit acheté, il est possible de vous rapprocher d’un dispositif dans lequel le produit pourra être analysé. Ne disposant pas de votre département de résidence, nous vous joignons le lien « adresses utiles » ci-dessous. En indiquant votre département, une page s’ouvre sur laquelle vous pourrez cocher l’item « réduction des risques ». Une liste s’affiche et vous pouvez les contacter librement. Ce sont des lieux libres d’accès, anonymes.

Il serait également intéressant que vous contactiez le CEIP (Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance-Addictovigilance) de votre région afin de leur faire part de cette situation. Cela permet de contribuer à améliorer la sécurité des produits vendus sur le marché, y compris les produits illicites. Le lien « CEIP » ci-dessous vous permettra de contacter celui de votre département.

Nous restons disponibles pour plus d’informations.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service
- CEIP
- Cannabis de synthèse